



calitom
SPORT ZÉRO DÉCHET
ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS
SPORTIFS EN CHARENTE





LA PRÉVENTION AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL



Produire le moins de déchets possible est devenu un enjeu environnemental et territorial relevant de nos pratiques individuelles et collectives. Calitom coordonne le programme de prévention et de réduction de la Charente «J'agis pour Réduire», et propose des animations ludiques, des actions de sensibilisation et des projets participatifs, encourageant l'adoption de comportements durables.

Sur le plan opérationnel, Calitom, GrandAngoulême et Grand Cognac disposent de leur propre service et équipes de prévention afin de déployer les actions de terrain sur leur territoire.

www.jagispourreduire.com



NOTRE ACCOMPAGNEMENT : 3 ÉTAPES DE SENSIBILISATION

1/ RDU AU CLUB

- Escape game « **Mission 5R-0D** », Une poubelle connectée pour une mission collective qui sensibilise à la réduction des déchets !
- Présentation de Calitom, réflexion sur le poids de nos déchets et la notion de transition écologique

2/ RDU SUR UN SITE D'EXPLOITATION DE CALITOM

- Visite d'un site de traitement des déchets
- Défi zéro déchet spécifique au sport

3/ RDU AU CLUB

- Diagnostic de la production de déchets du club
- Elaboration du plan d'actions



SITE DE STOCKAGE
VALOPARC



CENTRE DE TRI ATRION



LES ACTIONS POSSIBLES

Au choix, 1 action minimum à réaliser dans chaque catégorie :



RÉCYCLER

LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

- ▶ Organiser le tri sélectif au sein du club (intérieur et extérieur)
- ▶ Sensibiliser les usagers du club



RÉDUIRE

NOS DÉCHETS À LA SOURCE

- ▶ Boire l'eau du robinet
- ▶ Empreinter/partager le matériel
- ▶ Réduire les emballages



RÉUTILISER

TOUT CE QUI PEUT AVOIR UNE SECONDE VIE

- ▶ Limiter les achats annuels de vêtements neufs et favoriser le réassortiment
- ▶ Faire évoluer la communication extérieure
- ▶ Troquer nos équipements



REFUSER

LES PRODUITS À USAGE UNIQUE

- ▶ Remplacer la vaisselle jetable par de la vaisselle réutilisable
- ▶ Stop aux gobelets/tasses jetables
- ▶ Résister au tout gratuit : gadgets/goodies



REDONNER

À LA TERRE NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

- ▶ Les composter lors des goûters et repas organisés
- ▶ Éviter le gaspillage alimentaire

CHALLENGEZ-VOUS !

Or, argent ou bronze !

Selon votre niveau d'engagement, montez sur le podium et remportez votre diplôme.





LE SUIVI

A l'issue de l'accompagnement, un suivi du plan d'actions sera assuré (réalisations, bilan, atteintes des objectifs de réduction de déchets...).



LES AIDES FINANCIÈRES

Le comité J'agis pour réduire accompagne les **associations** qui portent un projet de réduction des déchets.

Exemples : aides à l'acquisition de vaisselle lavable, gobelets, rubalises réutilisables, tables de tri pour les manifestations, lave-vaisselle...

Les demandes de subvention



► Les dépôts de dossier et demandes de subvention se réalisent en ligne sur le portail dédié, entre le 1er octobre et le 31 décembre de l'année en cours :
<https://subvention.calitom.com>

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si l'activité de votre club produit plus de 500 litres d'ordures ménagères par semaine, votre commune est soumise à une redevance spéciale. Réduire ses déchets, c'est aussi réduire la facture de votre collectivité !

calitom

19 route du Lac des Saules

ZE La Braconne - 16600 Mornac

Tél : 05 45 65 82 50 - Fax : 05 45 65 82 55

N°vert : 0 800 500 429 - www.calitom.com



Contact : Christophe MESLIER

cmeslier@calitom.com - 06 13 45 34 77